

CODE COULEUR BOUTEILLE À GAZ

La norme européenne EN 1089-3 (2011)

spécifie un système de codage par couleur comme méthode d'identification du contenu des bouteilles à gaz à usage industriel, pour l'application de gaz respirables, et de gaz à usage médical. La présente norme ne s'applique pas aux bouteilles contenant du gaz de pétrole liquéfié (GPL), ni aux gaz réfrigérants, ni aux extincteurs portatifs, ou aux installations fixes d'extinctions. Le code couleur applicable aux cadres de bouteilles n'est pas normalisé.

Dans certains pays, et sur les navires maritimes, des déviations de la norme EN 1089-3-peuvent être observées.

L'étiquetage officiel reste la méthode principale pour l'indication des dangers.

Toutefois, un code couleur est utilisé afin d'identifier, à distance, le contenu des bouteilles à gaz par exemple dans le cas d'un incendie.

LES PROPRIÉTÉS DES GAZ DÉTERMINENT LE CODE COULEUR.

- TOXIQUE ET/OU CORROSIF
- INFLAMMABLE
- OXYDANT
- INERTE

Une deuxième couleur peut être appliquée pour un danger secondaire. Certains gaz spécifiques portent des codes couleur dédiés.

Pour toutes applications, les couleurs d'identification/de risque doivent être appliquées au niveau de l'ogive de la bouteille. Pour uniquement les gaz à usage médical, le corps de la bouteille est blanc.

En cas de doute, veuillez vous renseigner chez votre fournisseur de gaz.

DANGER



**Toxique et/ou
corrosif**



Inflammable



Oxydant



Inerte

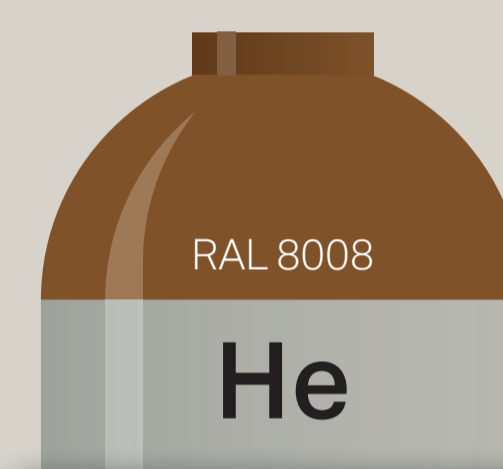
GAZ SPÉCIFIQUES



Acétylène



Azote



Hélium



**Dioxyde
de carbone**



Oxygène



Argon



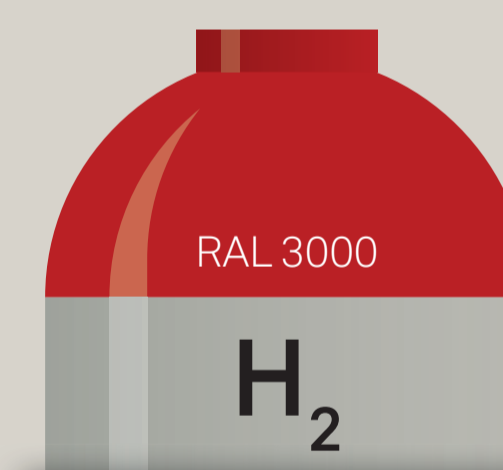
**Protoxyde
d'azote**



**Chlorure
d'hydrogène**



Ammoniac



Hydrogène



**Oxyde
d'éthylène**



**Argon + Dioxyde
de carbone**

GAZ À USAGE MÉDICAL



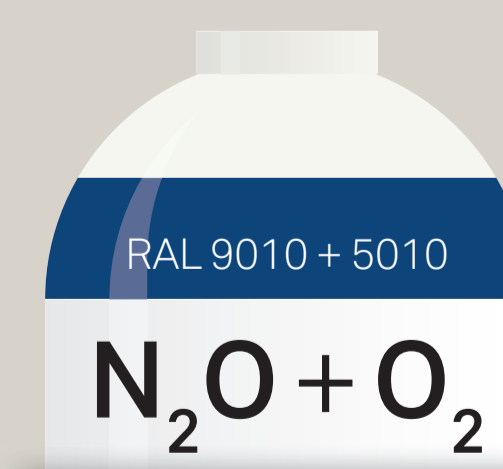
Oxygène



Azote



Air comprimé



**Protoxyde d'azote
+ oxygène**



**Protoxyde
d'azote**



**Dioxyde
de carbone**